



## Déclaration liminaire CDAS du 12 Octobre 2017

Monsieur le Président,

Ce CDAS est convoqué dans un moment difficile de la vie de nos agents et de l'ensemble de la Fonction Publique.

Depuis l'arrivée du nouveau gouvernement, les mesures négatives s'accumulent : gel de la valeur du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, perspective de 120 000 suppressions d'emplois sur les 3 versants (territoriale, hospitalière et état) dont 50 000 pour la fonction publique d'Etat.

Et contrairement à l'engagement fait aux agents publics par Emmanuel Macron dans le cadre de sa campagne présidentielle : « J'augmenterai votre pouvoir d'achat, comme celui des salariés des entreprises : vous paierez moins de cotisations et votre salaire net sera augmenté d'autant », la hausse de la CSG se traduira au mieux pour une simple compensation dans la Fonction Publique, c'est à dire sans gain de pouvoir d'achat pour les collègues !!!

Mais rassurons-nous, nous avons l'assurance de Mr Darmanin qu' « aucun agent ne verra son salaire baisser, on va leur assurer » !!!

Toutes ces mesures vont impacter fortement et négativement le pouvoir d'achat de plus de 5,4 millions de fonctionnaires et fragiliser encore davantage le service public rendu aux usagers.

C'est inacceptable et totalement injuste pour les agents !!!

C'est pour faire entendre ces profonds désaccords que toutes les organisations syndicales de la Fonction Publique (fait inédit depuis 10 ans) ont mobilisé en force et en nombre tous les agents le mardi 10 octobre 2017.

Pour ce qui est de l'action sociale ministérielle, des coupes budgétaires importantes ont déjà eu lieu sous les précédents gouvernements. Il est temps de stopper l'hémorragie.

L'intersyndicale vous rappelle ses revendications pour une action sociale de qualité et à la hauteur des attentes des collègues à savoir :

- Un budget à la hauteur des besoins toujours plus criants et au plus près des agents,
- Une restauration collective pour tous les agents.

Pour finir sur une note optimiste, l'intersyndicale se réjouit du rétablissement d'un poste d'assistant à la délégation des services sociaux permettant de soulager l'activité de l'actuelle déléguée.